

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1098/SG/FP chargeant M. René Villacampa de l'expédition des affaires courantes du 3° arrondissement suburbain du District de Djibouti

n° 72-1098/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 juillet 1972

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1972

Date du numéro
10 août 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. René Villacampa, chef de division de la France d'outre-mer, chef du 2° arrondissement urbain du District de Djibouti est, cumulativement avec ses fonctions actuelles, chargé de l'expédition des affaires courantes du 3° arrondissement suburbain du District de Djibouti, pendant la durée d'absence de M. Jean Lovet.